

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

SPARNACIENNE CONSTRUCTION
AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE

51350 Oiry

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
28/02/2025	F01250200361	412025	F01250200361	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	C.A.C					
NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	8	M3	105.50	844.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	8	UN	1.50	12.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	8	UN	2.50	20.00	20 %
552	REP	8	UN	1.68	13.44	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/04/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 889.44 €

Total TVA : 177.89 €

Total TTC : 1,067.33 €

RESTE A PAYER : 1,067.33 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250200361	F01250200361	28/02/2025	412025	SPARNACIENNE CONSTRUCTION

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 202515 C.A.C						
25/02/2025	001117550	412025	NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	8	M3
25/02/2025	001117550	412025	552	REP	8	UN